

**2020 déjà**

Publié le [1 juin 2018](#)

# La Mairie de Paris en mode 'Tous mobilisés' pour sauver la rue Boris Vian ?

- **Compte rendu informel, forcément partiel, de la séance de travail convoquée par le Secrétariat Général de la Ville de Paris le 25 mai 2018 suite à la dernière Saint Boris du 2 mai 2018.**



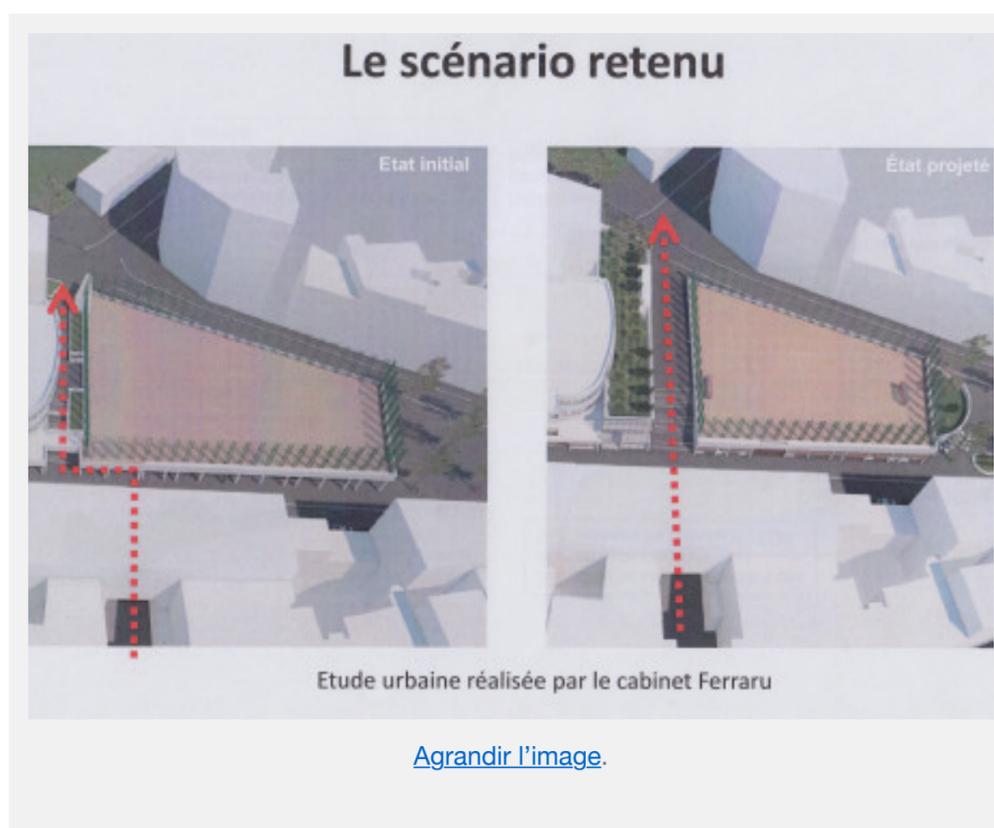
Suite à la décision de la Cohérie Boris Vian du 2 mai 2018 de retirer l'autorisation donnée pour la désignation en 1992 d'une « Rue Boris Vian » dans le quartier de la Goutte d'Or, décision prise au terme de six années d'échanges avec les maires de Paris et du 18<sup>ème</sup> arrondissement, annoncée à Madame Anne Hidalgo par [lettre du 30 novembre 2017](#) et [communiquée au Conseil de Paris](#) à l'ouverture de sa session du 2 mai 2018, la Secrétaire générale de la Mairie de Paris a réuni à l'Hôtel de Ville, le vendredi 25 mai 2018, les acteurs majeurs de ce qui fut présenté ce jour-là comme la « *requalification de la rue Boris Vian* » et la « *revitalisation commerciale de la rue de la Goutte d'Or* ».

Une dizaine de personnes représentant à un niveau élevé le cabinet d'Anne Hidalgo, les directions les plus concernées comme celles de la Propreté, de l'Urbanisme, de la Construction publique et de l'Architecture, de l'Attractivité économique, ou encore les équipes de développement local (EDL) attachées à la Direction de la Démocratie, des Citoyens et des Territoires, ont ainsi pu échanger pendant deux heures avec la Cohérie Boris

Vian représentée par Nicole Bertolt, et les associations Paris Goutte d'Or et Cavé Goutte d'Or, représentées respectivement par Patrick Gosset et Olivier Russbach, sur l'état d'avancement du projet préparé en 2014 et 2015 et présenté officiellement aux habitants du quartier comme « scénario privilégié » le 22 novembre 2016 ([Liste des participants](#)).

Madame la Secrétaire générale de la Ville de Paris Aurélie Robineau-Israël ouvrit la séance en invitant les participants à se présenter brièvement et, intervenant au nom de la Cohérie Boris Vian, Madame Nicole Bertolt rappela les circonstances dans lesquelles Ursula Kübler-Vian avait souscrit avec reconnaissance et enthousiasme, dans les années 1990, à l'idée que le nom de Boris Vian soit associé au quartier historique de la Goutte d'Or et, plus encore, à sa réhabilitation ; et les circonstances dans lesquelles elle-même, vingt ans plus tard, devait rencontrer les habitants autour du projet de Cavé Goutte d'Or consistant à demander l'entretien de cette rue et sa nouvelle réhabilitation.

Après une intervention fort aimable et bienvenue de Xavier Vuillaume, directeur-adjoint du cabinet de la maire de Paris qui présenta les excuses de Madame Hidalgo pour le retard pris dans l'évolution du dossier et la communication, les participants entrèrent dans l'examen du projet qui, de « [scénario privilégié](#) » en novembre 2016, était passé à « *scénario retenu* » dans le [document officiel remis le 25 mai 2018](#).



L'élément principal du scénario de novembre 2016 demeure le déplacement latéral de l'escalier dans sa partie haute (pages 3 et 4) et, du côté de la Cohérie Boris Vian et des associations du quartier présentes le 25 mai, on devait s'étonner qu'en 18 mois, l'étude des « *contraintes techniques* » ([pages 5 et 6](#)) soit encore à l'ordre du jour du « *calendrier prévisionnel* » ([page 7](#)) qui fixe le « *début des travaux* » à « *début 2020* » (date à laquelle il fut initialement annoncé qu'ils seraient livrés) : deux débuts pour une fin ainsi reportée de 18 mois, les 18 mois qui séparent le scénario privilégié du scénario retenu (qui est le même).



D'où le sentiment de *déjà vu* exprimé d'emblée par Cavé Goutte d'Or lors de la réunion du 25 mai, l'association observant qu'entre « scénario retenu » et permis délivré, devaient encore se passer plusieurs mois, limités à une douzaine (automne 2018-automne 2019) dans le calendrier prévisionnel qui ne comprend aucun temps pour la réflexion avec les riverains et usagers en amont du permis et pour les éventuels recours de tiers en aval alors que, dans sa partie nord, le projet sera en co-visibilité avec l'église Saint-Bernard, dont la Ville ne peut plus ignorer qu'il s'agit d'un monument historique classé.

Le calendrier prévisionnel indique en effet que les études techniques seront « *rendues fin septembre 2018* » et que, durant l'été 2018, la Société publique locale Paris Seine, nouvelle maître d'ouvrage représentée par sa présidente lors de la réunion du 25 mai, aura pour mission de lancer la consultation de maîtrise d'œuvre, c'est-à-dire l'appel d'offre aux architectes, étape importante à laquelle le quartier au sens large (riverains, usagers, associations, commerçants) devra être associé afin de pouvoir participer au choix des projets d'architecte. À cet égard, l'assemblée fut invitée à se souvenir que, dans les années 1980, le projet de réaménagement de ce secteur avait été mené à l'encontre de la volonté exprimée des habitants (alors déjà représentés par Paris-Goutte d'Or), à l'encontre de [l'alerte des experts](#) (historiens, architectes, urbanistes) et au mépris d'une [étude de l'APUR](#) (Atelier parisien d'urbanisme) qui préconisait la réhabilitation de rues entières identifiées comme « *espaces urbains d'intérêt élevé* » parfois « *d'intérêt exceptionnel* ».

Il ne saurait en être ainsi avec le projet de requalification présenté ce 25 mai 2018, demandait-on du côté des habitants, assurait-on du côté de la Ville.

### **Un scénario sous contrôle**

La vigilance serait d'autant plus nécessaire qu'en 1993, au moment de la construction du secteur actuellement en requalification, le « [renoncement à un effort architectural](#) » avait été érigé en dogme par le militant associatif qui deviendra plus tard responsable de l'Urbanisme du 18<sup>e</sup> arrondissement et que, le 25 mai au Secrétariat Général de la Ville de Paris, la présidente de la SEM Paris Seine, aménageur désigné pour mener l'opération, a qualifié par deux fois d'« *élégante* » la palissade cache-misère recouverte d'une fresque sur une partie des arcades de la rue de La Goutte d'Or.



Quand la direction du patrimoine et de l'architecture « embellit le cadre de vie » de la Goutte d'Or ([Work in progress, octobre 2017](#)). [Agrandir l'image](#).

Un temps dit « de concertation » devra donc être instauré, idéalement dans le but de prévenir tout recours postérieur à l'instruction et à l'octroi des autorisations d'urbanisme. Un mouvement civique s'est en effet développé récemment dans la Goutte d'Or. Aux côtés d'une pétition réunissant 250 commerçants soutenus par une vingtaine d'associations ou institutions (parmi lesquelles la Cohérie Boris Vian, Paris-Goutte d'Or et Cavé Goutte d'Or), une [pétition d'habitants signée par 1.800 personnes](#) en quelques semaines a identifié, entre autres, les « *erreurs historiques dans l'aménagement et la gestion du quartier, notamment depuis l'opération de réhabilitation urbaine des années 1980* », et estimé qu'il était « *urgent de corriger le tir* ». Les deux pétitions ont été remises aux autorités municipales et étatiques le 27 mars 2018 et le mouvement ne cesse de s'étendre autour de ce qui peut être qualifié de réappropriation de l'espace public par les habitants et les commerçants du quartier.

### La nouvelle rue Boris Vian

Un mouvement urbain peut s'ensuivre, un comité de pilotage être mis en place et accompagner le projet de requalification dans la perspective d'un premier coup de pioche en mars 2020, soit pour le centenaire de la naissance de Boris Vian, – une perspective qui pourrait laisser à penser que la Cohérie Boris Vian redonnerait à un projet neuf son autorisation d'antan.

Dès les [premières présentations du projet scénarisé par l'agence Feraru, en octobre 2015](#), Nicole Bertolt, qui raconte avec enthousiasme à l'assistance les origines d'une rue Boris Vian en escaliers (pendant de la rue Pierre Dac, [également en escaliers entre les rues Caulaincourt et Lamarck](#)), avait noté la tentative de la Mairie du 18<sup>e</sup> d'appeler « passage Boris Vian » ce qui, légalement, était bien une « rue Boris Vian », et suggéré qu'on pouvait sortir de l'éventuel dilemme en l'appelant traverse.



Quand les embellissements de la direction du patrimoine et de l'architecture servent de support à la réappropriation de l'espace public par les habitants ([Reportage « C'était hier », 3 mai 2018](#)).



Sur le TEP Goutte d'Or/Boris Vian, travail sous la pluie le 6 octobre 2015. De gauche à droite : l'équipe d'architectes, Cavé Goutte d'Or, Action Barbès, Les Enfants de la Goutte d'Or, les EDL, la direction de l'Urbanisme la Cohérie Boris Vian ([notre billet : Chemins de traverse](#)).

[Agrandir l'image](#) (©AAF).

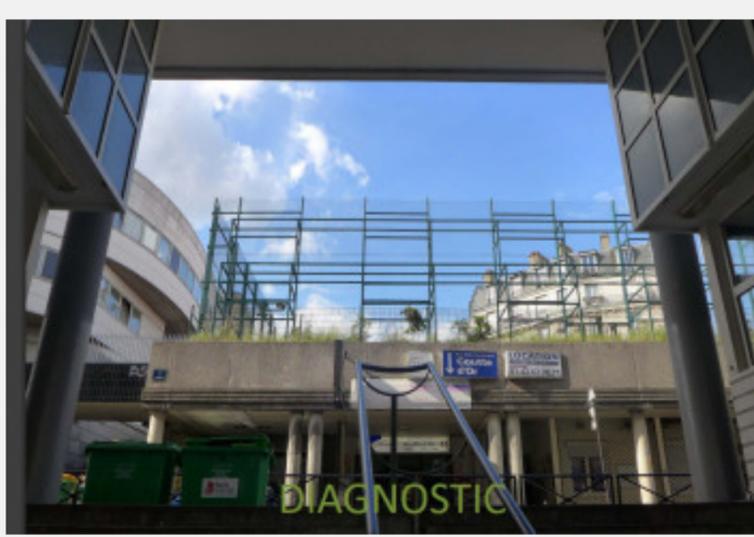
En clin d'œil, le cas échéant, aux paroles de « Rue Traversière », une traverse verra peut-être le jour. Pour cela, il convient sans doute de débrancher l'opération « Tous mobilisés », dont les associations Paris-Goutte d'Or et Cavé Goutte d'Or ont souligné de concert, vendredi 25 mai, le caractère inutile, quand ce n'est condescendant : Patrick Gosset et Olivier Russbach ont en effet évoqué le 'choc culturel' entre la marche exploratoire organisée (précisément le 2 mai 2018) par la Direction de la Démocratie, des Citoyens et des Territoires dans le contexte de l'opération « Tous mobilisés pour la Goutte d'Or », d'une part, et la Saint Boris organisée par Paris-Goutte d'Or et Cavé Goutte d'Or, d'autre part, la première prétendant « explorer » les dysfonctionnements urbains que la seconde met en lumière tous les 2 mai depuis plusieurs années.

La distance à prendre avec une opération tendant à « *cibler les problèmes et trouver des solutions adaptées* » s'impose du fait même de l'objectif qui, à force d'être présenté en ces termes, révèle un défaut de maîtrise de problèmes déjà largement identifiés. Au point qu'il est probable, devaient suggérer les associations, que le retard accumulé par le projet de requalification soit dû à la procrastination.

Si les invités ont bien sûr salué le principe même d'une réunion de travail organisée, à un haut niveau, par la Mairie de Paris dans les trois semaines qui ont suivi la décision de la Cohérie Boris Vian de retirer son autorisation à la désignation de la rue du nom de l'écrivain, ils ont également mis en lumière la nécessité qu'une réelle prise de conscience de l'urgence anime désormais la Ville de Paris. Or, le dossier remis le 25 mai 2018 place l'opération « Tous mobilisés pour notre quartier » en tête des « *interventions à court terme* » (pages 9 à 11), faisant ainsi une large place à un provisoire qui peut durer et à l'agitation qui peut confiner à la précipitation quand ce n'est à la mise en danger par panique et défaut de connaissance du terrain.

### **Voie de fait et d'effractions**

Il ne conviendrait pas, en effet, que l'attention soudainement renforcée de la Mairie de Paris au secteur Goutte d'Or/Boris Vian laissé longtemps en jachère entraîne des actes inappropriés et probablement illégaux comme l'évacuation des réserves de commerçants qui eut lieu la veille de la séance à l'Hôtel de Ville, au petit matin du jeudi 24 mai 2018 sous l'égide de la SAEMES. La responsable du parking de la rue de la Goutte d'Or serait en effet à l'origine d'une expulsion destructrice qui a donné lieu à un dépôt de plainte pour, notamment, violation



La 24 mai 2018 à l'aube, à l'emplacement exact du mot DIAGNOSTIC sur le projet 2016, la SAEMES expulse ses locataires de box.

de domicile et destruction de biens, les box et alvéoles détruits étant l'objet de baux en bonne et due forme. Cet évènement, aux conséquences duquel Mme Bertolt, MM. Gosset et Russbach avaient assisté par coïncidence la veille, fut signalé durant la séance du 25 mai, Patrick Gosset évoquant « *des méthodes de voyous* », le maire du 18<sup>e</sup> indiquant qu'il ferait une enquête. Mentionné en [page 13 du document remis](#) (« Fermeture définitive de la porte d'accès aux réserves des commerçants »), cet acte reflète, de la part des acteurs installés dans l'îlot, un sentiment de panique inquiétant qui semble s'inscrire dans la fuite en avant que consacre l'opération « Tous mobilisés ».

Assurément moins graves que l'effraction signalée ici, les activités de « *remise en peinture* » et de « *réalisation d'une fresque artistique* » évoquées sur la même page 13 du document du 25 mai 2018 trahissent une même agitation et doivent, selon les associations présentes, être suspendues en ce qu'elles viennent très précisément consacrer le type d'actions jugées avilissantes par les habitants du quartier qui croulent sous les projets de « *réalisations artistiques en lien avec les riverains* » alors qu'ils n'obtiennent pas la requalification nécessaire, annoncée et sans cesse reportée.

Le calendrier qui nous sépare de « *début 2020 pour le début des travaux* » (page 7) est déjà très serré et il ne convient sans doute pas de perdre de l'énergie, du temps et de l'argent dans l'aménagement par définition provisoire de la Placette Polonceau, dont le document remis prévoit facticement le « *comblement du renforcement avec déplacement de la porte et réalisation d'une fresque artistique en septembre/octobre 2018* » ([page 13](#) du document remis le 25 mai), ou dans « *l'expérimentation d'un lieu de convivialité au milieu du marché Barbès* » ([page 20](#)), expérimentation elle-même sans doute très conviviale mais dont on peut penser qu'elle a été ajoutée au projet pour 'faire nombre'.



Quant à la « placette Polonceau » – qui depuis [l'évènement du 27 mars 2018](#) semble prendre de plus en plus naturellement le rôle de forum de la Goutte d'Or, place de ralliement et de débat public (au point que l'opération « Tous mobilisés » l'investisse elle-même pour y planifier « *un moment de convivialité* » le 11 juin prochain) – il



est en revanche « scénarisé » dans le projet retenu d'y installer quelque chose comme une ouverture verrée en demi-rotonde qu'on verrait bien accueillir un café avec terrasse, un espace public vraiment public qui, en vis-à-vis complémentaire du Chien de la Lune, du Melting Pot et des autres commerces, ouvrira naturellement le quartier sur et à ses habitants et visiteurs.

## PLACETTE POLONCEAU

Au moment où nous écrivons ce compte rendu informel, les Mairies de Paris et du 18<sup>e</sup> invitent en effet le quartier à « *un moment de convivialité* » destiné à « *la construction de mobiliers* » et à un « *atelier d'échanges en vue de l'aménagement temporaire de la placette Polonceau* » le 11 juin 2018 de 17 h à 20 h. En introduction, on peut lire :

- « *Des réaménagements sont prévus sur le secteur Polonceau/Goutte d'Or sud dans les prochaines années. Dès maintenant, comment animer, embellir et aménager la placette Polonceau ?* »

Par son caractère indéfini (« *Des réaménagements sont prévus dans les prochaines années* »), cette invitation trahit la légèreté avec laquelle la question de la requalification du secteur Boris Vian/Goutte d'Or est encore perçue et traitée selon qu'on évoque le scénario retenu dans le flou de la construction-conviviale-de-mobilier-urbain-en-ateliers-d'animation ou dans le bureau de la secrétaire générale de la Ville (où *un réaménagement est décidé* dans un *calendrier donné*).

En écho à la question déjà posée par Patrick Gosset à la secrétaire générale adjointe de la Ville de Paris, Madame Laurence Girard, lors du lancement de l'opération « Tous mobilisés » le 19 avril 2018 à la Mairie du 18<sup>e</sup> arrondissement, question à laquelle il n'a pas reçu de réponse à ce jour, le coût des opérations d'animation et de colmatage provisoire a également été évoqué le 25 mai en Mairie centrale.

D'ores et déjà, et dans l'attente de connaître ce coût, d'une part, et de pouvoir prendre connaissance du budget dont il fut annoncé qu'il avait été voté par le Conseil de Paris de décembre 2017, d'autre part, il peut être utile de réfléchir aux moyens de consacrer dès aujourd'hui les fonds réservés aux animations artistiques et aux ateliers conviviaux au travail opérationnel à entreprendre pour le chantier et à l'aide susceptible d'être apportée aux commerçants qui devraient se déplacer ou fermer temporairement leurs locaux durant les travaux.

### Vers une lettre de Madame Hidalgo à la Cohérie Boris Vian ?

La séance se termine par l'annonce d'une lettre à venir de la maire de Paris qui devrait répondre à celle de la Cohérie Boris Vian du 30 novembre 2017 et confirmer le caractère engageant du projet présenté le 25 mai 2018, projet dont les diverses directions de la Ville de Paris présentes affirment d'ores et déjà qu'il est public et peut être présenté officiellement sur le terrain.

## Suivi et pilotage

MAIRIE DE PARIS

### Tous mobilisés pour notre quartier !

Goutte d'Or sud - Polonceau

Des réaménagements sont prévus sur le secteur Polonceau / Goutte d'Or sud dans les prochaines années.

Dès maintenant, comment animer, embellir et aménager la placette polonceau?

Lors d'un moment de convivialité, venez participer à la construction de mobiliers et à un atelier d'échanges en vue de l'aménagement temporaire de la placette Polonceau.

**RENDEZ-VOUS LUNDI 11 JUIN**  
17h00-20h00  
Placette Polonceau

Retrouvez l'ensemble des avis et propositions sur : [www.ideo.paris.fr](http://www.ideo.paris.fr)  
Nous contacter : [tousmobilises@paris.fr](mailto:tousmobilises@paris.fr)

Le dernier avatar de l'opération « Tous mobilisés » ([agrandir l'image](#)).



L'exposition Boris Vian /En avant la musique ! du 16 juin au 2 septembre 2018 à la Fondation Jan Michalski.

L'idée d'une seconde réunion dans six mois (donc fin novembre 2018) est également actée. Comme en écho à la double rencontre annuelle instaurée par Cavé Goutte d'Or les 2 mai (Saint Boris) et 30 novembre (date anniversaire de l'arrêté municipal donnant son nom à la rue Boris Vian), le Secrétariat général de la Ville de Paris et la Cohérie Boris Vian s'appêtent ainsi à entrer dans un processus de suivi dont Cavé Goutte d'Or a proposé en mars dernier qu'il soit réapproprié par les habitants du quartier, elle-même passant le témoin comme l'explique son [programme 2018](#) :

- « *Le maître mot pour 2018 est transition : transition douce et passage de témoin. Parallèlement à la poursuite des dossiers en cour(s), Cavé Goutte d'Or fera en 2018 le bilan de 7 années d'études et d'actions sur l'urbanisme du quartier et restituera ses dossiers dans le projet de voir les habitants se les approprier* ».

Cavé Goutte d'Or propose ainsi qu'un comité de suivi soit mis en place avec un interlocuteur unique de chaque côté (Ville de Paris, Cohérie Boris Vian, Quartier). Ce groupe de pilotage pourrait être présenté aux habitants du quartier lors de l'animation programmée en off du « *moment de convivialité* » préconisé par « Tous mobilisés » le 11 juin 2018 entre 17 h et 20 h.

- Lire aussi [sur la page Humeur du blog](#) : **La rue Boris Vian sur RTL, c'est demain.**

Plusieurs médias ont couvert l'évènement du 2 mai 2018. Petite revue de presse avant l'entretien de Nicole Bertolt avec Philippe Bouvard, [samedi 2 juin 2018 sur RTL entre 11 h 30 et 12 h 30](#).

Publicités

[Report this ad](#)

[Report this ad](#)

Share this:



Soyez le premier à aimer cet article.

Sur le même thème

[Gâchis](#)

Dans "Articles"

[Agendas contrariés](#)

Dans "Articles"

[J-50](#)

Dans "Articles"

[Gâchis](#)

Dans "Articles"

[Agendas contrariés](#)

Dans "Articles"

[J-50](#)

Dans "Articles"

Cet article, publié dans [Articles](#), est tagué [ANRU](#), [Cohérie Boris Vian](#), [mairie de paris](#), [rue Boris Vian](#). Ajoutez [ce permalien](#) à vos favoris.

Privacy & Cookies: This site uses cookies. By continuing to use this website, you agree to their use.

To find out more, including how to control cookies, see here: [Cookie Policy](#)

Fermer et accepter